

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D118-3

Séance du 17 décembre 2009 - Convocation du 10 décembre 2009

Compte rendu affiché le 24 décembre 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

### Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. CLARET, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M. MANIKAS.

### Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par Mme RIVE-OLLIVIER, M. BOUREZG par M. RODRIGUEZ, M. CHRETIN par M. AUROY, Mme BROSSARD par Mlle FERNANDES, Mme MARMONIER par Mme CHIGNARD, M. VALETTE par M. BUFFARD, Mlle COIN par Mlle ROGER, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL par M. MANIKAS, Mme CORSET par Mme BARTHOD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	29
Exprimés	29

### Objet : Tarifs 2010 : Cimetière

Les prix des concessions au cimetière sont réactualisés comme suit :

#### Concessions cimetière

- 15 ans 236 €
- 30 ans 473 €
- 50 ans 788 €
- Perpétuité 9 478 €

#### Emplacements de Columbarium

- 15 ans 351 €
- 30 ans 843 €
- Perpétuité 2 816 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **DÉCIDE de fixer comme ci-dessus indiqué, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les nouveaux tarifs des différents emplacements existant dans les cimetières communaux.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 17 décembre 2009  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 04/01/2010
- Publication ou affichage le 04/01/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 4 janvier 2010  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.